croixblanche13200@gmail.com



BNSSA

BREVET NATIONAL DE SECURITÉ ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE

Durée
Variable

Lieu
Arles
Fos

Groupe
De 4 à 10

Tarif
Sur devis

Prérequis

Avoir 17 ans
PSE 1 à jour de formation continue

Public concerné

Toute personne titulaire du PSE 1

Objectifs

- Le candidat au brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique doit être capable de :
- Situer son rôle et sa mission
- Mettre en œuvre les matériels qu'il est susceptible d'utiliser
- Respecter le cadre légal dans lequel il est amené à conduire sa mission
- Situer les rôles de différents acteurs du secours intervenant dans le domaine du sauvetage en milieu aquatique
- Evaluer les risques spécifiques au milieu aquatique
- Identifier les différents risques liés aux pratiques et adopter les attitudes de surveillance adaptées
- Identifier les conduites accidentogènes et mener les actions de prévention adaptées
- Adopter une conduite à tenir appropriée en présence d'une personne en situation de difficulté ou de détresse dans sa zone de surveillance, en ou hors milieu aquatique

Compétences visées

• Natation : 2 entraînements par semaine
• Règlementation BNSSA
• Epreuves éliminatoires :
- Parcours de sauvetage aquatique en continue de 100 m
- Parcours de sauvetage avec palme, masque, tuba en continue de 250 m
- Porter secours à une personne en milieu aquatique
• Epreuve théorique sous forme de QCM : règlementation BNSSA

Méthodes pédagogiques

Entraînement avec un maitre-nageur BPJEP ou BEESAN
• Parcours de sauvetage aquatique en continue de 100 m
• Parcours de sauvetage en palme, masque, tuba en continue de 250 m
• Porter secours à une personne en milieu aquatique



✉ croixblanche13200@gmail.com

BNSSA

BREVET NATIONAL DE SECURITÉ ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE

Moyens pédagogiques

- Fiche de suivi et d'évaluation
- Livret de formation
- Entrainement piscine encadré par un formateur BPJEP ou BEESAN

Organisation de la formation

- 2 séances 1H30 / semaine sauf vacances scolaires pour apprentissage des épreuves éliminatoires de natation
- 10 h pour apprentissage théorique sur la règlementation

Modalités d'évaluation

• Evaluation formative lors de l'apprentissage
• Evaluation certificative lors des épreuves de natation et règlementation

Sanction

Certificat de compétences

Modalités et délais d'accès

Formation réalisable en inter/intra.
Intra nous contacter.
Inter : inscription en ligne possible jusqu'à 48h du début de la formation.

Maintien et actualisation des compétences

Tous les 5 ans pour BNNSA
Tous les ans pour le PSE

Formation accessible aux personnes handicapées

Personne en situation de handicap, nous contacter.

Qualification des formateurs

Diplômé BPJEPS ou BEESAN

☑ *Programme conforme au guide national de référence établi par le Ministère de l'Intérieur*

Nous contacter

ASF CROIX BLANCHE EN PAYS ARLES

17 Rue Charlie Chaplin 13200 ARLES

Tél : 06.01.24.56.69 / 06.20.66.22.38

www.croix-blanche-arles.com